

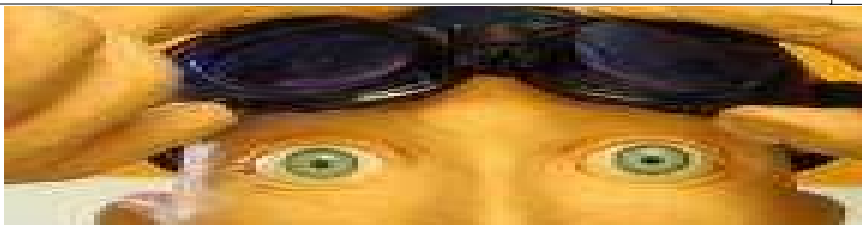
11110111000010010001001111001110110 11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110
 1
 1000101100101100
 00111 100 « 2010 c'est notre année ! »
 disent les 0 et les 1. 011 1 01 01 111101
 10101 010110001 01100 110 1101001 01100



	<h1>Les yeux de SUD</h1> <p>Le journal du syndicat SUD Groupe GFI</p>	15 Janvier 2010 N°49
---	---	-------------------------------

SOMMAIRE

Négociations : page 1
 Consultations : page 1
 Feuilleton : page 2
 Communication, mobilisation, intégration, frais de mission et enfin adhésion : page 2



Bonne année à tous et bienvenue aux ex-salariés d'Euvoxa !

Risque psycho-social: urgence à GFI

La loi obligeant les entreprises de plus de 1000 salariés à négocier un accord de prévention du stress au travail et du risque psycho-social, la direction ouvre la négociation. Mais nous n'avions pas attendu la loi pour interpeller régulièrement la direction à ce sujet, et nous ne sommes pas les seuls parce que le problème est, à GFI, grave et ancien.

Il convient de préciser ce qu'est le stress au travail. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, c'est ce qui arrive au salarié qui a le sentiment qu'il n'est plus en situation de faire face aux tâches qui lui incombent avec les outils qu'il a à sa disposition. Tout informaticien qui a été largué sans soutien chez un client, avec un CV bidonné par un commercial peu scrupuleux, sait bien ce que cela signifie. Les assistantes sommées de travailler aussi rapidement et efficacement en gérant 25% voire 50% de collaborateurs de plus qu'il y a quelques années, aussi ! Mais aussi les directeurs techniques et directeurs de projet placés dans l'incapacité d'apporter le soutien nécessaire aux informaticiens en prestation, ou forcés de proposer des solutions approximatives, faute de pouvoir faire mieux, à des clients très exigeants. Mais encore les commerciaux et managers à qui la direction a donné depuis des années des objectifs irréalistes, **en fermant les yeux sur les dérapages que cela provoquait chez ceux qui n'étaient pas dotés d'un solide sens moral**. Les conséquences de ces dérapages ont été graves.

Aujourd'hui, suite à nos interpellations régulières, **mais aussi parce que les salariés ont fait grève l'année dernière**, la direction semble avoir compris la nécessité d'agir pour corriger les comportements. Mais ce n'est pas seulement un problème de comportements individuels car la direction a longtemps nié ce problème et soutenu, récompensé voire promu certaines personnes dont les pratiques, dangereuses pour les salariés, étaient déjà dénoncées par les représentants du personnel.

IL FAUDRA CONTINUER DE SE BATTRE POUR GAGNER LE RESPECT QUI NOUS EST DU !

Projet de déménagement à St Ouen

Fin décembre le CHSCT de GFI Progiciels, après avoir obtenu la réponse à ses 200 questions, a donné un avis favorable au déménagement. Le CHSCT d'Ile de France s'est lui aussi prononcé début janvier en donnant un avis favorable au regroupement, défavorable au site de St Ouen.

Le CHSCT d'Issy Industrie a mandaté en décembre un cabinet d'expertise qui a annoncé qu'il ne pourrait répondre avant mars. Attendre le rapport de l'expert en mars pour donner un avis était absurde : faute de réponse le projet aurait été abandonné et l'expertise serait devenue inutile. Le secrétaire du CHSCT, élu SUD GFI, a donc proposé au CHSCT de donner un avis sur le projet de regroupement à Saint-Ouen sans attendre la fin de l'expertise qui se poursuit ; l'avis a été favorable. A ce jour la direction doit encore consulter le CE d'Issy-Industrie et le CCE avant de pouvoir signer le bail.

Suite à cela il y a la polémique violente lancée par certains : nous nous faisons insulter dans leurs tracts (ça, on s'y est habitué), et même injurier en réunion (ça c'est nouveau et inadmissible) par des représentants syndicaux. Deux élus du CHSCT d'Issy Verdun ont tenté de bloquer totalement ce projet pour des raisons qui nous semblent illogiques (leur tract de décembre est peu rationnel).

Bloquer ce projet de déménagement ne va pas dans l'intérêt des salariés de GFI et voici pourquoi :

- ce nouveau bâtiment de Saint-Ouen est neuf et répond à la norme Haute Qualité Environnementale. Il est situé dans un quartier d'affaires à proximité du siège de grandes sociétés, non loin du RER et du métro, en proche périphérie de Paris (quand par exemple ATOS va s'installer à Bezons dans le Val d'Oise) ;
- l'immeuble étant encore vide, le cloisonnement, les aménagements intérieurs, chaque étape devra être validée par un **groupe de travail paritaire avec des membres des CHSCT et des salariés** ;
- les bâtiments d'Issy et de Championnet sont dans un état lamentable ;
- le regroupement pourra permettre de lutter contre l'isolement des salariés.

SUD GFI va organiser en février des réunions sur les principaux sites parisiens pour en débattre avec vous.



Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: sudgfi@free.fr

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

11 100111 10 11 11
1 11 10011 001 010 00 111



11110 111000 0100100010011110 0110101 1
0011 101 10011 11001 1 000 0 11 1 1
00 111 00 111 100 « 2010 c'est notre
année ! » disent les 0 et les 1. 11010 110
0111 0101 111101 10101 010110001 01100



Pour pouvoir communiquer rapidement avec vous et vous consulter :

Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom et adresse (électronique et postale) personnelle pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants (consultation avant signature d'accord par exemple).

Issy ERP/SAP (épisode3) : on épuise bien les chevaux...

L'histoire du « Grand Prix de la CCPBRP » où se sont distinguées les casaques bleues de GFI en 2008 est une illustration typique du mauvais management comme on en a trop vu à GFI.

9-2007 : La course se prépare. M.J., chef de projet SAP, sollicité pour participer à la réponse à l'appel d'offre, doit arbitrer entre plusieurs tâches sans indications de priorité et se démener pour recevoir les documents que la messagerie GFI ne laisse pas passer, tout cela sans téléphone.

10-1-2008 : réunion d'agence SAP, joli discours du Chef sur l'aide à l'accompagnement : en cas de besoin le consultant doit demander de l'aide à GFI, « c'est un DROIT qu'il doit faire valoir ».

Le projet démarre en février 2008 ; le 11 mars M.J. redemande par mail si une formation sur l'outil LSMW et sur SAP/HR ne serait pas nécessaire. Pas de réponse. La réunion du 25 avril pointe la nécessité d'une formation sur les modules SAP PSCD qu'il ne connaît pas. Pas de suite. Mai 2008 : problèmes de communication car le directeur de projet (DP) et le directeur de mission ne peuvent accéder à l'outil GED utilisé par l'équipe, alors que les limites du webmail GFI continuent de gêner les intervenants. M.J. alerte le DP et le Chef sur plusieurs difficultés du projet et demande de l'aide. Pas de réponse. Plusieurs relances dans la semaine. Le Chef propose le 5 juin une réunion qui fera le point sur les problèmes mais sans décision pour les régler. Sans réponses claires de GFI, le client commence à s'énerver.

Le 16 juin M.J. rappelle ses demandes de formation sur plusieurs modules SAP en expliquant que ça bloque l'avancement du projet. Le DP répond que ça n'est pas utile pour l'instant. Nouvelle alerte le 18 juin : « Je m'interroge que deux mois après ma première alerte (réitérée plusieurs fois) et à deux semaines du démarrage de la phase des spécifications détaillées, qu'aucune réponse n'ait été apportée à mes demandes d'aide. Je ne sais pas pourquoi nous en sommes arrivés là; **il ne s'agit pas d'accuser qui que ce soit** mais, j'ai déjà subi l'inadéquation entre mon profil technique et le besoin d'un profil fonctionnel pour cette mission, et maintenant je dois subir l'aberration de cette nouvelle situation, et nous ne sommes qu'au début d'un projet très difficile... » Ses collègues commencent aussi à s'énerver devant les problèmes de management sur le projet. Pas de réponse.

Et là M. J. craque : placé et maintenu seul dans une situation d'échec pour la première fois en 38 ans de métier, il est arrêté deux semaines pour état dépressif. Le cheval ne finira pas la course.

Tickets Restaurant à 7,50 € : et après ?

Les tickets restaurant sont passés à 7,50 euros depuis janvier pour tous les salariés du groupe GFI en France, en application des accords que SUD GFI, CGT et CFDT ont signés en juin dernier. Il faut remercier à nouveau tous les salariés qui ont fait grève en 2008 et 2009, et surtout prendre rendez-vous : car il faudra certainement se mobiliser à nouveau pour exiger **une augmentation générale des salaires à la place de la distribution générale des dividendes !**

Intégration dans l'UES GFI

Au cours de la paritaire du 22 décembre notre DRH Groupe, prétextant le refus de certains CHSCT de donner un avis sur le projet de déménagement en moins d'une semaine, a prétendu que la direction ne négocierait pas, comme c'était pourtant prévu, l'intégration de GFI IP et des autres filiales dans l'UES. En clair : chantage et mépris pour Noël.

Merci patron !

Problèmes de frais de mission ?

Surtout gardez vos factures et exigez le remboursement des frais réels dès le premier jour !

C'est ce qui est prévu par la note GFI, et par la loi : **aucun salarié ne doit en être de sa poche !** Vous recevez un ordre de mission non conforme (montant du forfait inférieur à la règle GFI), ou dont les montants sont insuffisants pour couvrir vos frais ? Refusez immédiatement par écrit ces modalités de remboursement et demandez un remboursement correct. Sans réponse dans les 48h, prévenez vos délégués du Personnel pour qu'ils se fassent les intermédiaires auprès du/de la RRH de votre entité (c'est leur mission). En cas de problème persistant, vos représentants alerteront la DRH directement.

Info rassurante suite à l'épisode 1 : Mme S. est rentrée d'arrêt maladie et prête à reprendre le travail.



NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ / _____ / _____ Téléphone perso : _____ Téléphone pro : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ adresse e-mail perso : _____
Agence : _____ Qualification : _____
Date : _____ / _____ / _____ Signature : _____

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES